

**PROCES-VERBAL
COMITE TECHNIQUE**

217-71

Réunion du mardi 28 novembre 2017

Représentants des collectivités			
Titulaires		Suppléants	
Noms	Présents	Noms	Présents
Jean-Marie WATREMETZ	X	Jean-François VAN HOORNE	
Jean BOZEK	X	Michel BOULLEE	
Joël AGNUS		Michel GARET	
Sylviane DENIS	X	Didier PETIT	
Sylvain PETIT	X	Patrice HERAUX	
Christel MATHIEU	X	Anne-Marie NEDELEC	

Représentants des personnels			
Titulaires		Suppléants	
Noms	Présents	Noms	Présents
Pascal POLYCARPE	X	Isabelle TOMASSELLI	X
Viviane PETIT		Didier PERRIN	
Gérald HAVETTE	X	Philippe GONCALVES	
Frédéric BODE	X	Katia BOREL	
Alexandra SPATH		Frédérique FLORIOT	
Cyril MANGIN		Véronique SIMON	X

Représentants de l'administration présents :

Anne DESBARRES, Florence BOISSON, Aurore TOULOUSE

Monsieur Jean-Marie WATREMETZ, Président, ouvre la séance à 11h20 au siège du Centre de gestion, et constate que la réunion peut valablement se tenir, le quorum étant atteint.

Est désigné comme secrétaire de séance : Madame Sylviane DENIS

Est désigné comme secrétaire adjoint : Monsieur Gérald HAVETTE

Les dossiers inscrits à l'ordre du jour sont examinés :

1. Adoption du procès-verbal du Comité Technique du 19 septembre 2017

Les modifications suivantes doivent être apportées au PV :

Suppressions de postes :

Communauté de Communes Meuse Rognon : dossier de Mme COLLOMB : il fallait lire 32/35 au lieu de TC
Communauté de Communes Meuse Rognon : dossier de Mme LEGROS : il fallait lire 31/35 au lieu de TC.

Aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	5		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

2. Avis sur des suppressions de postes dans les collectivités territoriales

Les demandes d'avis concernant des suppressions de postes sont récapitulées avec l'avis du Comité Technique dans l'annexe 1, jointe au présent Procès-verbal.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	5		

Le collège des représentants des personnels émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

3. Organisation des services (annexe 2)

Syndicat Départemental d'Énergie et des Déchets : RTT fixes pour 2018

Commune d'Andelot-Blancheville : modification du planning des adjoints techniques affectés au nettoyage des bâtiments scolaires.

Communauté de Communes des Savoir Faire : charte d'utilisation des ressources informatiques et des services internet

Les dossiers sont soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	5		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

4. Organigramme (annexe 3)

Commune de Wassy

Commune de Hûmes Jorquenay

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	5		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Remis en séance

Commune de Rachecourt sur Marne

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	5		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

5. Mise à disposition de service (annexe 4)

Communauté de Communes du Grand Langres : mise à disposition des services scolaire, périscolaire et extrascolaire, et Maison Service Au Public (MSAP).

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	5		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

6. Transfert de compétences (annexe 5)

Commune de Chevillon : transfert de la médiathèque à la Communauté de Communes d'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise.

Communauté de Communes Meuse Rognon : transfert de la compétence scolaire et périscolaire des communes membres, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Communauté de Communes des Savoir Faire : transfert de la compétence scolaire et périscolaire des collectivités membres, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le maintien des situations individuelles sera étudié en fonction des textes applicables et l'information sera donnée au prochain Comité Technique.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	5		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Remis en séance

Syndicat Départemental d'Énergie et des Déchets : transfert du personnel du SMICTOM Centre, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Communauté de Communes des Savoir Faire : convention de mise en place d'un service commun « Services Techniques »

Communauté de Communes des Savoir Faire : convention de mise en place d'un service commun « Entretien des villages »

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	5		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

7. Contrat d'apprentissage (annexe 6)

Commune de Viéville : accueil d'un apprenti en B.P. cuisine du 16/10/2017 au 15/10/2019

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	5		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

8. Dispositif de titularisation

Présentation d'un programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire pour :

Commune de Dampierre : 1 poste d'adjoint administratif

SMIPEP : 1 poste d'ingénieur

SMITCAR de Wassy : 1 poste d'attaché

Commune de Laferté sur Aube : 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

SIVOS des Deux Moulins : 1 poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	5		
Représentants des collectivités	5		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h00.

**Le Président du Comité Technique,
Jean-Marie WATREMETZ**



**Le secrétaire
Sylviane DENIS**



**Le secrétaire adjoint
Gérald HAVETTE**

